

## RÈGLEMENT N° 2015-332

### AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 – AGRANDISSEMENT DE LA ZONE FORESTIÈRE 3029 F

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles, à sa séance ordinaire du 10 décembre 2007 adoptait son règlement n° 2007-103 intitulé « Règlement de zonage »;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'amender ledit règlement de zonage afin d'agrandir la zone forestière 3029 F à même une partie de la zone commercialo-industrielle 3029-10 CI;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a dûment été donné par la conseillère Charlotte Audet pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2015;

#### **POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2007-103 intitulé « Règlement de zonage »;
3. Le règlement n° 2007-103 est modifié afin d'agrandir la zone forestière 3029 F à même une partie de la zone commercialo-industrielle 3029-10 CI;
4. Ladite zone forestière est agrandie à partir des lots connus et désignés comme étant les lots 4 843 371 et 5 609 609 du cadastre du Québec, le tout tel qu'illustré au plan en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante;
5. L'extrait du plan de zonage n° 2734, tel que modifié par le présent règlement et faisant partie intégrante du règlement de zonage, est joint en annexe B du présent règlement pour en faire partie intégrante;
6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.
  - **PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** 10 août 2015
  - **AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PUBLIÉ** le 19 août 2015
  - **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE** le 9 septembre 2015
  - **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 14 septembre 2015
  - **RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 28 septembre 2015
  - **RÈGLEMENT RÉPUTÉ CONFORME** le 7 novembre 2015
  - **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES DONNÉ** le 26 novembre 2015
  - **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 9 décembre 2015
  - **ENTRÉE EN VIGUEUR** le 26 novembre 2015

**Règlement n° 2015-332 (suite)**

(signé) Réjean Porlier, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

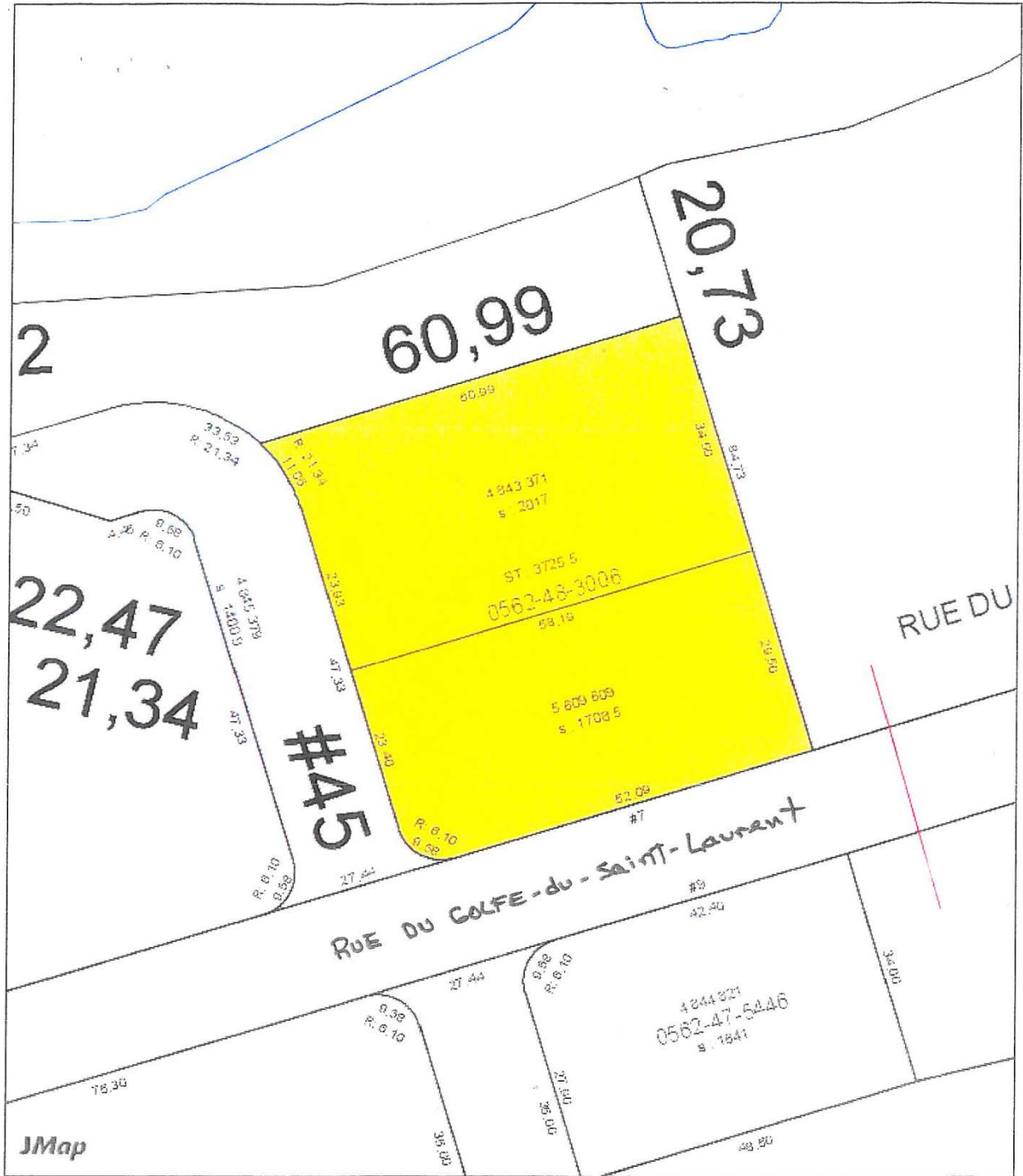
VRAIE COPIE CONFORME

---

Greffière

ANNEXE A

PLAN



Sept-Iles- 97007

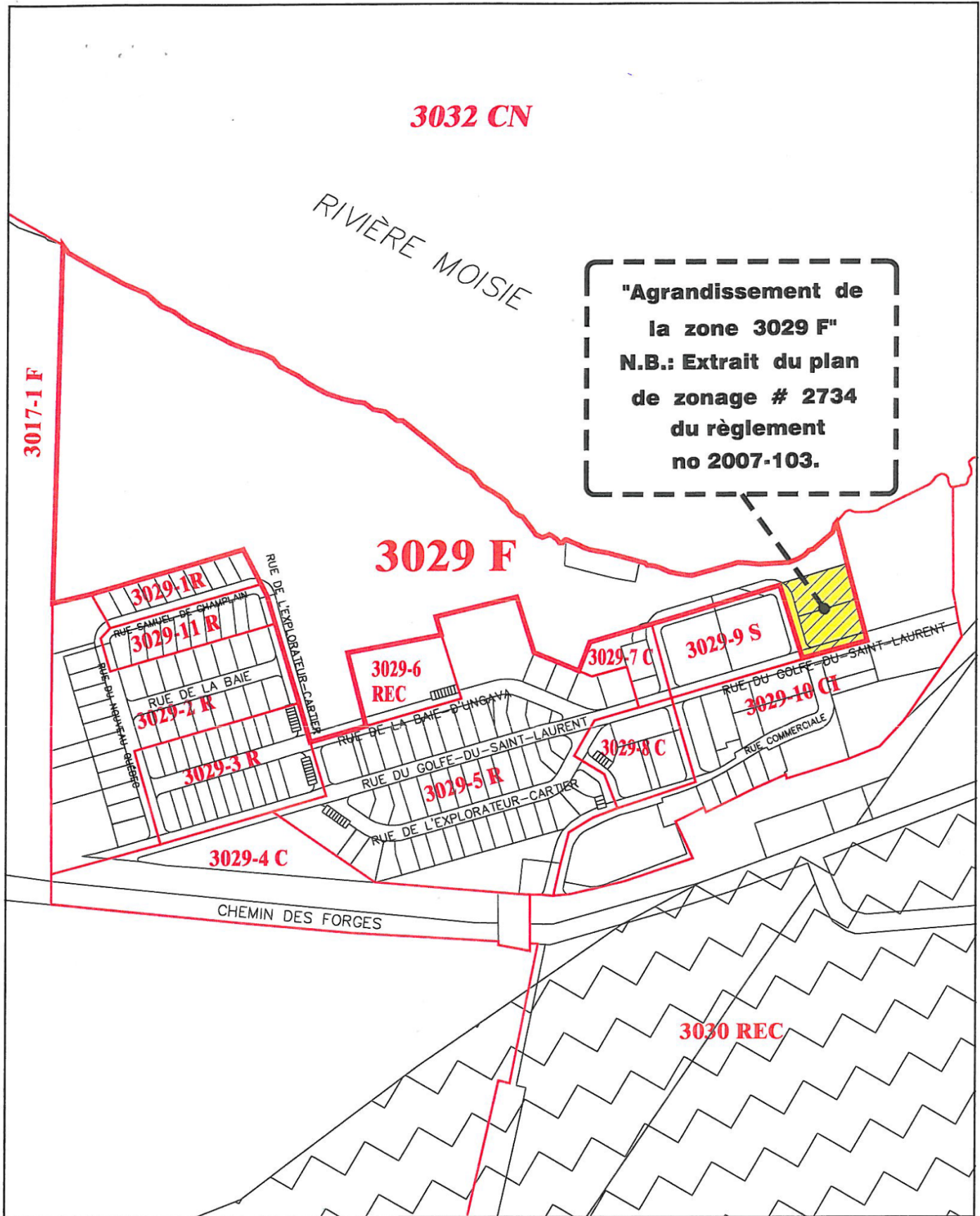
Producteur: Denis Tétrault  
Date: 17/07/2015

ANNEXE "A"

1:715

ANNEXE B

EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE



ANNEXE "B"